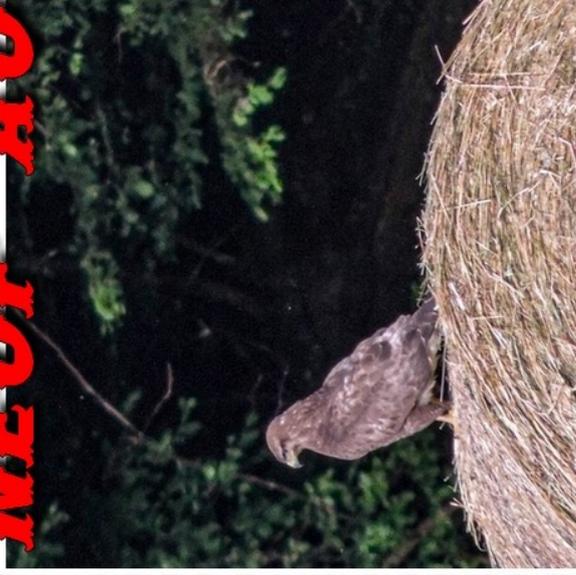


**QUOI DE NEUF AU PAYS ?**





# Sommaire

Sommaire	Couverture
La lettre du Maire	P 1 & 2
Evolution des diagnostics énergétiques par bâtiments communaux	P 3 à 5
Bilan des dépenses énergétiques de 2020 à 2022	P 6
Informations	P 7
Services de gardes	P 8
Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 15 mars	P 9 à 11
Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 5 avril	P 11 à 13
Lettre du Président du SIAEP des Moutiers	P 14
Déménagement du secrétariat de mairie / Comité des Fêtes	P 15
Creuse Avenir / Les Mounous	P 16
Anciens combattants	P 17
Club de l'Espérance / Cyclo Racing Team 23 / Amicale Laique	P 18
Les Flots de Doulon	P 19
Calendrier des manifestations / Recette du taboulé chou-fleur / Collecte de sang	P 20
Revue de presse	P 21 & 22
Statue Saint Eutrope / Visite guidée du réseau d'eau	P 22
Liste des artisans et des commerçants de la commune	Couverture



Directeur de Publication  
Rédaction  
Imprimeur  
Dépôt Légal

➤ Pierre GUYOT  
➤ Mairie de MOUTIER-MALCARD  
➤ Mairie de MOUTIER-MALCARD  
➤ Juin 2023

## Lettre du maire

Nous sommes déjà à mi-mandat et cette lettre sera un peu plus étoffée que d'habitude pour vous détailler notre action. Je ne reviendrai pas sur ce début de mandat avec sa phase Covid qui a passablement perturbée la mise en place du nouveau conseil municipal et de son programme. Nous avons tenté de gérer cette crise sanitaire au mieux avec bienveillance et solidarité. Avec le recul, nous constatons que la vie sociale a été bouleversée et que nombre d'associations ne s'en remettent pas ou ont du mal à retrouver un rythme d'avant crise. Nous devons continuer à les soutenir et elles doivent s'adapter et inventer de nouveaux concepts.

Depuis trois ans, en ce qui concerne notre programme, nous continuons sans relâche la réfection des routes. Nous avons la prétention, de mettre en place un revêtement d'enrobé à chaud sur les axes principaux de notre commune car ce type de goudron est beaucoup plus solide même si sa mise en place est onéreuse. L'inflation est passée par là et le prix du pétrole a « flambé ». Nous nous retrouvons avec des tarifs en hausse en 2023 de 21 % par rapport à 2022. Nous en ferons donc moins, et nous nous tournerons vers un enrobé plus classique dans le futur si besoin.

Enfin, dernier point sur la voirie, nous avons aménagé un chemin sur Péplisson ; réclamé depuis longtemps par les riverains agriculteurs.

En fin d'année dernière, nous avons changé notre véhicule utilitaire, le moteur ayant lâché. Un nouveau véhicule Renault Master d'occasion estampillé Moutier-Malcard est venu étoffer le parc matériel.

Nous avons fait l'acquisition de terrains jouxtant le nouveau cimetière et la station d'épuration : l'un constitue une réserve foncière dans le but d'un hypothétique agrandissement du cimetière, l'autre est pour sécuriser le pas de tir du feu d'artifice et agrandir le parking lors des manifestations.

Les biens vacants sans maître de la succession Jouinot situés aux Caureix, ont été incorporés dans le patrimoine de la commune. Nous avons abattu la maison en ruine et vendu l'intégralité des terrains à 5 personnes différentes. J'en profite pour remercier vivement l'équipe des employés municipaux sous la direction de Michel Labesse pour l'excellent travail effectué sur ce site.

Concernant nos bâtiments communaux, nous avons monté le dossier en vue des travaux de transition énergétique et ce n'est pas rien ! Il a fallu formaliser notre convention de partenariat de maîtrise d'ouvrage avec le SDEC\*. Ce dernier s'est chargé de lancer un appel d'offre pour trouver un bureau d'étude qui a réalisé un estimatif des travaux.

Ensuite, le SDEC s'est chargé de lancer l'appel d'offre pour le choix des entreprises : le premier étant en partie infructueux, certains lots n'ayant pas eu de candidat, un second a été lancé, qui, cette fois, s'est révélé complet. Cet appel d'offre a chiffré le montant des travaux à 600.000,00 € HT.

Entre temps, nous avons travaillé sur le budget et les subventions sans lesquelles il nous était impossible de financer l'intégralité du montant de l'investissement. Dans un premier temps, il a fallu défendre nos travaux et les inscrire dans le programme CTRRTE\* de notre communauté de communes. Pour continuer dans ce parcours du combattant, nous sommes allés à la recherche d'autres subventions. A ce jour, nous sommes certains d'obtenir des subventions pour un montant de 35.000,00€ par le SDEC, 50.000,00€ par l'ADEME. Nous sommes dans l'attente de l'attribution de la DETR\* à hauteur de 50% et, nous espérons obtenir de la DSIL\* en complément. Le taux de subvention ne pouvant dépasser 80 % du montant HT.

En ce qui nous concerne, notre financement sera de 20 à 25% environ sur le hors taxes et l'intégralité de la TVA soit 120.000,00€ récupérable en grande partie dans 2 ans. Les méandres pour arriver à nos fins sont multiples et complexes mais les trois bâtiments communaux, situés place de la mairie, seront refaits à neuf, y compris l'isolation et le système de chauffage. En conséquence, notre facture énergétique devrait être mieux maîtrisée et notre empreinte carbone neutre sur ces bâtiments.

La réception des travaux est prévue pour le mois d'octobre.

Nous pouvons rajouter aussi pêle-mêle quelques actions comme :

- \* la réfection de la statue de St Eutrope ;
- \* l'acquisition d'un nouveau chapiteau de 8m x 5m en remplacement du plus ancien de 16m x 8m qui a été vendu.
- \* la refonte du site internet.
- \* l'emploi d'une personne en contrat aidé pour la saisie des données dans le logiciel spécifique au cimetière.
- \* la création de vestiaires et de sanitaires aux ateliers municipaux.

Et puis, pour ce qui n'est pas directement de notre action :

- \* la commune est dotée maintenant en presque totalité du réseau fibre géré par NATHD\* et construit par le syndicat AXIONE (l'intégralité sera en 2024) ;
- \* le réseau de téléphonie mobile est maintenant convenable avec l'installation d'un pylône à la Guillotine et d'autres sur les communes voisines.
- \* une borne IRVE\* installée par le SDEC pour les automobiles électriques, est opérationnelle, après de nombreuses péripéties. Elle est située à côté du bar « le Marandé ». C'est une 22KW disponible pour tous les véhicules à énergie électrique :
- \* la CCPCM\* a mis en place un partenariat avec les PEP23\* pour une action innovante et pérenne avec comme but, « une école inclusive ». En résumé, des professionnels des PEP23 viennent pour observer les élèves et préconiser des actions aux enseignantes, élèves et parents volontaires.

Pour les trois prochaines années, nous comptons refaire le mur du presbytère longeant la route départementale n° 56, aménager le devant de l'église et nous pencher sur l'intérieur, continuer la réfection inlassablement des routes et pistes, installer des jeux d'enfants dans le bourg.

Comme chaque année, nous avons voté notre budget 2023. Nous n'avons toujours pas augmenté nos taux d'imposition. En raison de l'inflation, les bases de calcul ayant augmentées de 7,1 %, le conseil municipal n'a pas souhaité aggraver la situation inflationnaire. Malgré cela, nos dépenses d'énergie n'ont pas baissées et nous tentons comme chacun d'entre vous d'économiser (réduction de la durée de l'éclairage urbain, coupure des chauffe-eaux, un passage de broyeur d'accotement en moins le long des routes etc..).

La commune a signé un partenariat avec un chenil agréé pour tenter de lutter contre les chiens errants. Pour les chats non identifiés, nous sommes en relation avec une association spécialisée qui devrait intervenir très prochainement dans le bourg. Elle va capturer les chats puis les identifier et, pour ceux qui n'ont pas de propriétaires, ils seront stérilisés par un vétérinaire et redéposés sur les lieux de leurs captures.

Pour conclure, nous sommes toujours dans cette dynamique de préparer l'avenir. La plupart de nos investissements ne créent pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires voir les diminuent. Mais nous sommes dépendants comme chacun de la situation instable des prix de l'énergie et de l'inflation.

Toute l'équipe municipale, élus et salariés, se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Pierre Guyot



SDEC : Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse  
CTRRTE : Contrat Territorial de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique  
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie  
DETR : Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux  
NATHD : Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit  
IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques  
CCPCM : Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche

# EVOLUTION DES DIAGNOSTICS ENERGETIQUES PAR BÂTIMENTS

La Mairie



Avant

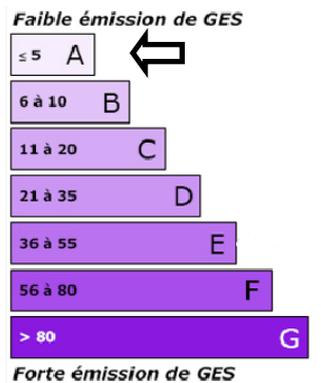
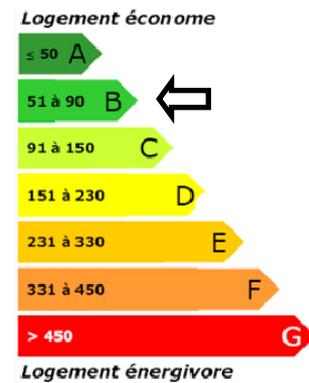
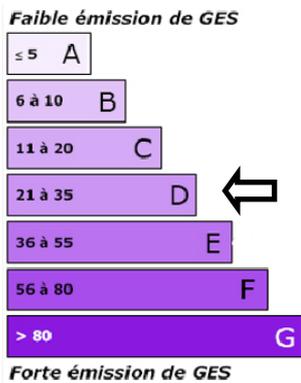
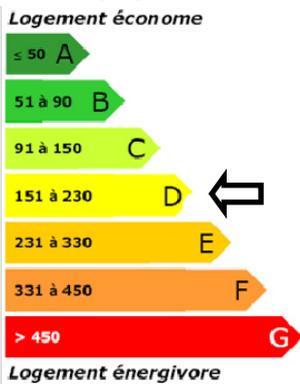
Après

Bilan énergétique 153 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an

Bilan CO2 28,3 Kg éqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

Bilan énergétique 87 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an

Bilan CO2 4,4 Kg éqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an



Logements 6 et 8 place de la Mairie & Local 1, route de Bonnat

Avant

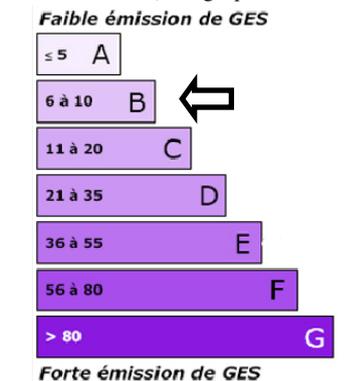
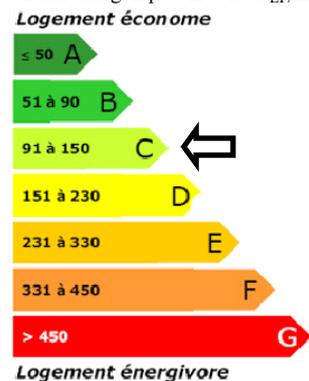
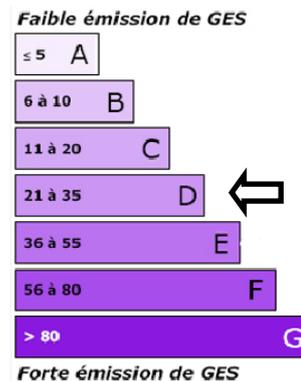
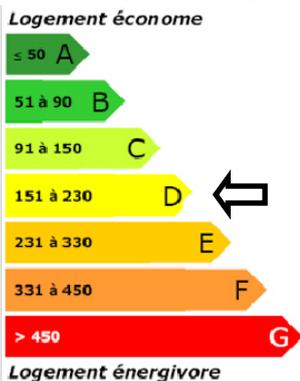
Après

Bilan énergétique 179 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an

Bilan CO2 27,7 Kg éqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

Bilan énergétique 128 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an

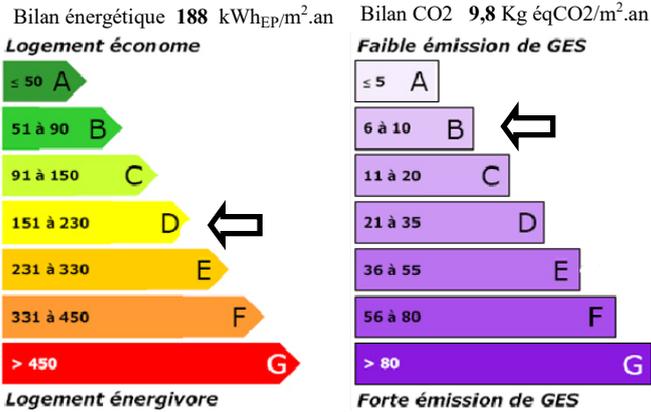
Bilan CO2 7,4 Kg éqCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an



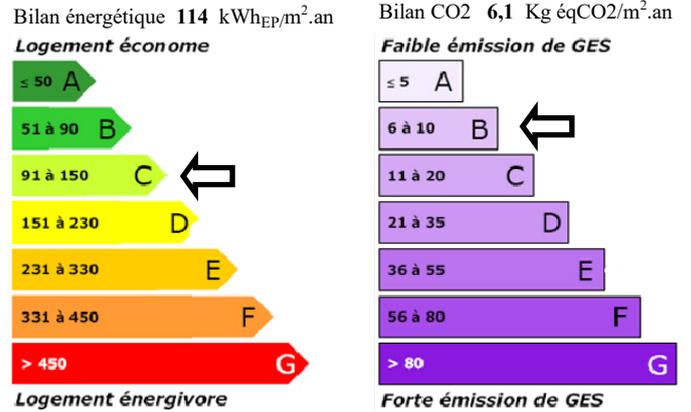


### Logements 6 et 8 place des Tilleuls

#### Avant



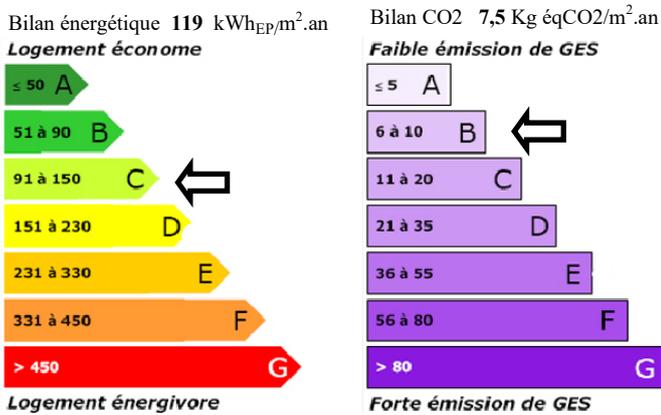
#### Après



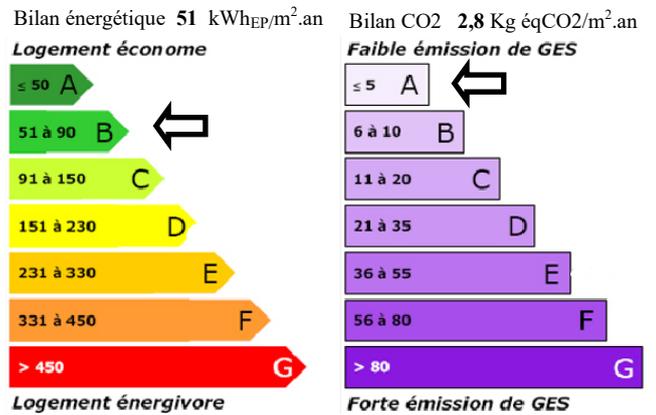
### Salle des Réunions



#### Avant



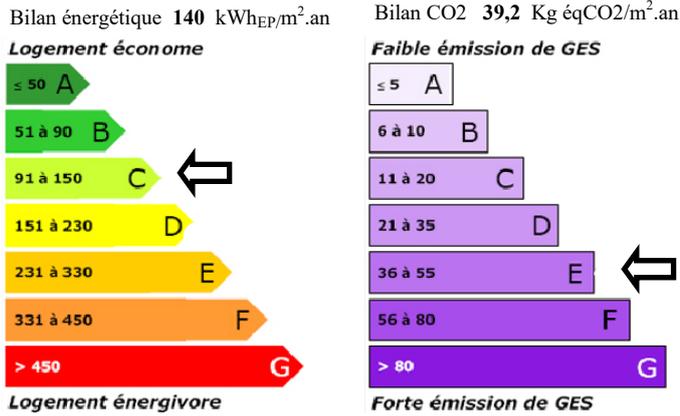
#### Après



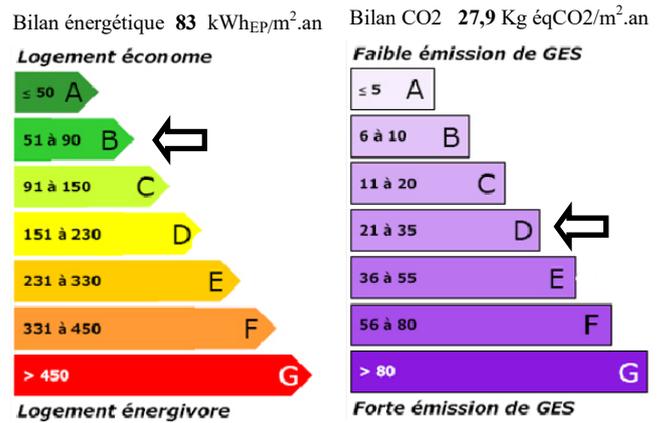


### Logement 2 rue des Ecoles

#### Avant



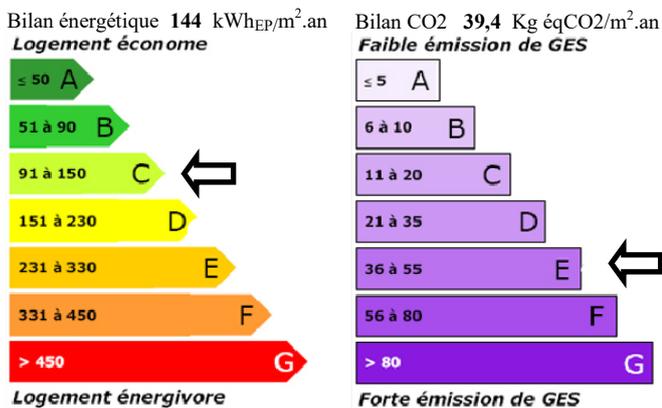
#### Après



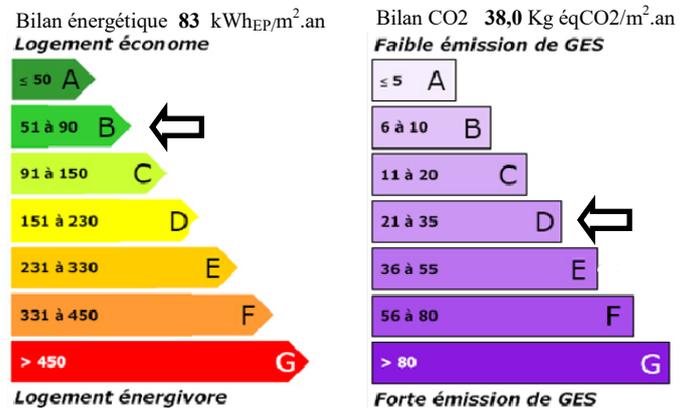
### Logement 6 rue des Ecoles



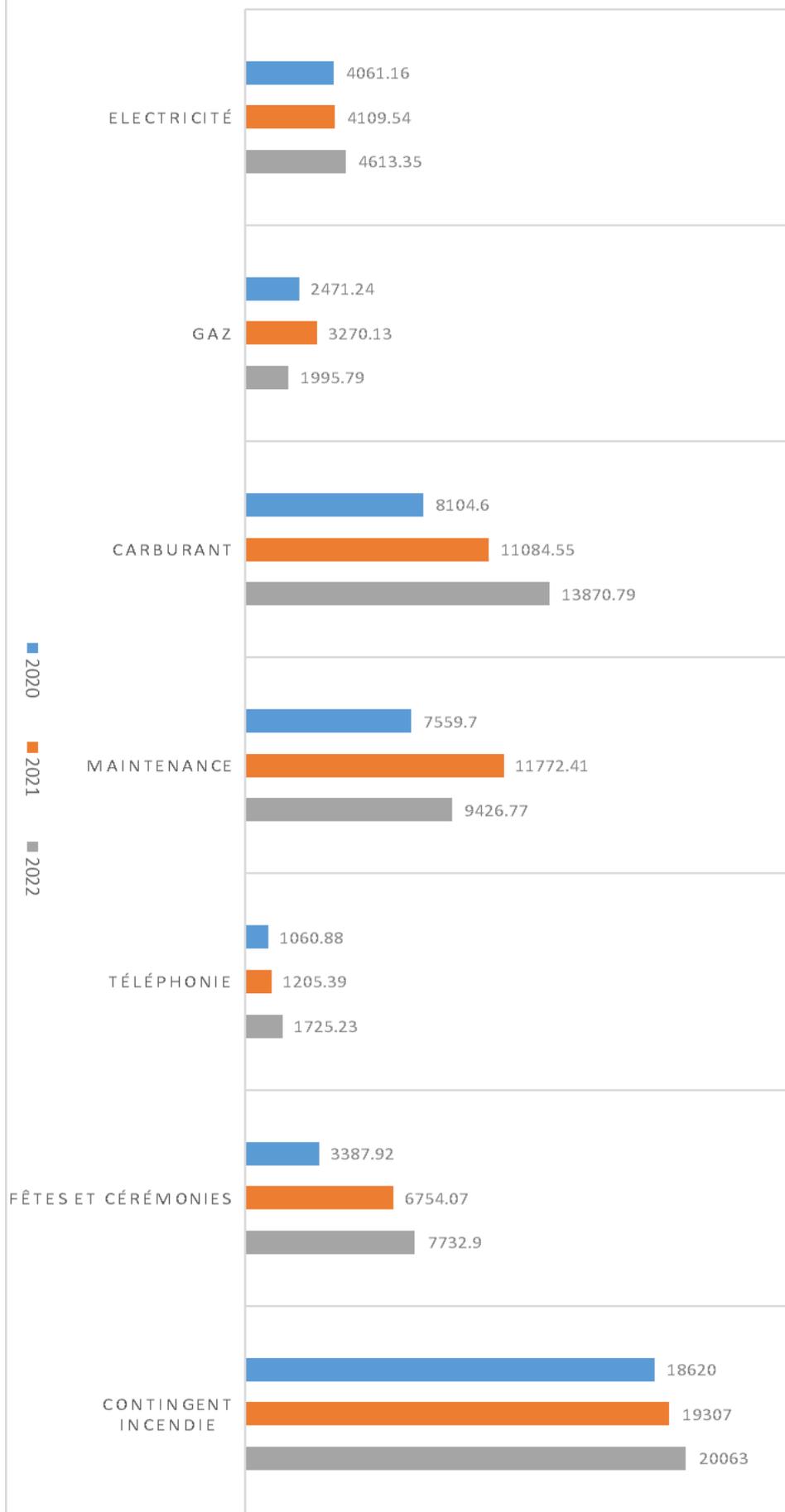
#### Avant



#### Après



## ETAT DES DÉPENSES DES ÉNERGIES, DE LA MAINTENANCE, DE LA TÉLÉPHONIE, DES FRAIS DE CÉRÉMONIES ET DU CONTINGENT INCENDIE DE 2020 À 2022



# INFORMATIONS

## MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (vendredi 16 h)

☎ 05.55.80.60.44 / e-mail : mairie-moutier-malcard@orange.fr

**Site internet : [moutiermalcard.com](http://moutiermalcard.com)**

**Permanences des élus :** ~ Maire - le lundi toute la journée, et la semaine sur rendez-vous  
~ 1er Adjoint - le lundi matin  
~ 2<sup>ème</sup> Adjointe - le lundi après-midi

## SERVICE DES EAUX

### S.I.A.E.P. DES MOUTIERS - MAIRIE DE MOUTIER-MALCARD

☎ 05.55.80.60.44 / e-mail : siaep.des.moutiers@orange.fr

Pour tout problème vous pouvez appeler aux numéros suivants :

- Mairie ☎ 05.55.80.60.44 -partie administrative-
- Entreprise EBL chargée de l'entretien du réseau d'eau :  
Numéro de portable du fontainier d'astreinte ☎ 06.10.62.14.27 -partie technique-

## SERVICES D'URGENCES

Sapeurs Pompiers : 18

Gendarmerie de Bonnat : 05-55-62-10-07 ou 17

Samu : 15

## ASSISTANTE SOCIALE

Mme Delphine JUPILLAT, UTAS GUERET - ☎ : 05-44-30-25-50

Permanences sur rendez-vous

## RELAIS POSTE

Dans les locaux du Bar - tabac - journaux « Le Marandé » agréé paiement de proximité  
18, place des Tilleuls - ☎ : 05.55.80.65.78  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche de 8h00 à 13h30 et de 17h00 à 20h00  
Mercredi de 8h00 à 13h30

**Levée du courrier à 8H30 du lundi au samedi.**

## ORDURES MENAGERES

Compétence de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche : 05-55-80-88-01  
gérés par EVOLIS 23 pour l'ensemble du territoire.

**Service Info Déchets : 05.55.89.86.06 / [www.evolis23.fr](http://www.evolis23.fr)**

**Déchèterie de Nouziers (Les Mazeaux) : mercredi & samedi de 9h à 12h.**

**Carte d'accès obligatoire**

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser, en mairie, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

## DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi doivent désormais se faire inscrire auprès de Pôle Emploi  
au **3949** ou sur **[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)**

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscriptions peuvent être réalisées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande doit être effectuée le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour du scrutin. Elle peut être faite en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou en mairie : cerfa n° 12669\*02 accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

# Services de Garde

## MEDECINS

DR CHARBONNIER	BONNAT	05.55.62.12.14
DRS DENOST-LEMASSON	CHATELUS MALVALEIX	05.55.80.84.20
DR LAURENT SYLANDA	GENOUILLAC	05.19.37.00.23
DR DESNOYERS MAUD	GENOUILLAC	05.19.37.00.23

**Le numéro à composer les  
nuits et week-end est le  
05.55.41.82.02  
Gardes de nuit de 18H à 8H**

## PHARMACIES

Pharmacie de l'EGLISE	CLUGNAT	☎ 05.55.65.05.68
Pharmacie de BONNAT	BONNAT	☎ 05.55.62.10.12
Pharmacie de la PLACE	BOUSSAC	☎ 05.55.65.00.59
Pharmacie GUSTAVE	SOUMANS	☎ 05.55.65.41.54
Pharmacie du CHATEAU	BOUSSAC	☎ 05.55.65.02.78
Pharmacie de GENOUILLAC	GENOUILLAC	☎ 05.55.80.74.07
Pharmacie MATHIEU	CHATELUS-MALVALEIX	☎ 05.55.80.83.38
Pharmacie GIRAUD	AIGURANDE	☎ 02.54.06.33.94
Pharmacie LEFRANC NOUAILLE	AIGURANDE	☎ 02.54.06.34.41

**Les gardes seront assurées du vendredi soir 19h au vendredi soir suivant 19h.**

En cas d'urgence il suffit de composer le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le **32 37**  
Une boîte vocale vous indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

## DENTISTES

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80  
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07



## INFIRMIERS A DOMICILE

PRIEZ Fanny / LAMY Charline	BONNAT	06.65.59.69.61
BLANCHET Joëlle / CROISSANT CLEMENT Evelyne	BONNAT	05.55.62.80.48
PICAUD Valérie / MERCIER Véronique / MERCIER Stéphane	MORTROUX	05.55.80.51.57
BAUDE Stéphanie / CHEZEAU Carole / LABESSE Fabienne	LA CELLETTE	07.50.51.52.15
ESCOUBEYROU Marc / LEJEUNE Bernadette / BOUCHET William / CHAMPEAUX Patricia	GENOUILLAC	05.55.80.74.22

## MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet GAZZO/GRAVERON/RIBAUT	BONNAT	05.55.81.03.20
-------------------------------	--------	----------------



## PEDICURE-PODOLOGUE

CHAILLOU Caroline	BONNAT	05.55.81.03.20
-------------------	--------	----------------

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2023**

L'an **deux mil vingt trois, le quinze mars, à 19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **MOUTIER MALCARD**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre GUYOT.

Étaient présents : M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Eric BALLAIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Jean-Pierre GENTY, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, Mme Marjorie MERITET, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET.

Étaient absents excusés : M. Vincent MALIEN.

Secrétaire : Mme Nadège ROBERT.

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-001 : PLUi : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter et expliquer le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), le valide.

14 VOTANTS - 13 POUR - 0 CONTRE - 1 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-002 : Travaux de géothermie : Avenant n° 1 au lot 1**

L'avenant n° 1 au lot 1 gros œuvre – maçonnerie d'un montant de 5.628,00 € hors taxes est accepté par le Conseil Municipal.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-003 : Renouvellement d'un contrat aidé CUI-PEC**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au renouvellement du contrat aidé de M. SBABO Matéo pour une durée de 6 mois soit du 15 avril 2023 au 14 octobre 2023, à raison de 30 heures hebdomadaires.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-004 : Révision du loyer du local "1, Route de Bonnat" au 15 février 2023**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation de 3,50 % à compter du 15 février 2023, avec un loyer mensuel de 158,20 euros.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-005 : Révision du loyer du logement communal "8, Place de la Mairie" au 1er février 2023**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation de 1,61 % à compter du 1er février 2023, avec un loyer mensuel de 433,09 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-006 : Révision du loyer du logement communal "8, Place des Tilleuls" au 1er avril 2023**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer l'augmentation de 1,61 % à compter du 1er avril 2023, avec un loyer mensuel de 385,09 euros.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-007 : Location du logement communal sis "2, Rue des Ecoles"**

Ce logement étant vacant, le Conseil Municipal, autorise le maire à louer le logement communal vacant (type F4) situé au Bourg de Moutier-Malcard, « 2, Rue des Ecoles », à qui bon lui semblera, moyennant un loyer mensuel de 415,00 €.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-008 : Désignation d'un correspondant incendie et secours**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, désigne Monsieur Romain JAMET comme correspondant.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-009 : Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention portant adhésion au dispositif de signalement et traitement des actes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de violence de menaces ou d'intimidation, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes que propose le Centre de Gestion de la Creuse.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-010 : Redevance d'occupation du domaine public par Orange**

Elle est fixée à 1.943,07 € au titre de l'année 2023.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-011 : Demande de subvention des anciens combattants de la section Marche Avenir**

Accord pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 250,00 € au titre de l'année 2023.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-012 : Demandes de subventions diverses**

Le Conseil Municipal n'a pas souhaité attribuer de subvention aux organismes suivants : Ecole de Pêche de la Petite Creuse, Prévention Routière, Solidarité Paysans Limousin, Secours Populaire Français, Ligue contre le cancer, Association Départementale pour le don d'organes et de tissus humains (ADOT 23) et Association des Amis du Musée et de la Résistance et de la Déportation de la Creuse.

14 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

### **INFORMATION : Atlas de la biodiversité**

La décision est reportée à une date ultérieure.

---

### **INFORMATION : Affaires diverses**

1 - Choix des coloris de peinture de la salle polyvalente :

\* Entrée et côté bar : 115-4A

\* Salle et toilettes : 115-2A

\* Portes : 115-5A

2 - Choix du coloris du crépi : G20

---

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023**

L'an **deux mil vingt-trois, le cinq avril**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **MOUTIER MALCARD**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pierre GUYOT.

Étaient présents : M. Pierre GUYOT, M. Michel LABESSE, Mme Annick CHEMISIER, Mme Nadège ROBERT, M. Michel DESIRE, M. Pascal BERNARD, M. Francis PRADEAU, M. Jean-Pierre GENTY, M. Didier MOULIN, M. Arnaud DEBROSSE, Mme Nathalie PICAUD, M. Romain JAMET.

Étaient absents excusés : M. Eric BALLAIRE, M. Vincent MALIEN, Mme Marjorie MERITET.

Procurations : M. Eric BALLAIRE en faveur de M. Pascal BERNARD, M. Vincent MALIEN en faveur de M. Pierre GUYOT, Mme Marjorie MERITET en faveur de M. Michel LABESSE.

Secrétaire : Mme Nathalie PICAUD.

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-013 : Approbation du Compte de Gestion 2022 - Budget Annexe Assainissement**

Le compte de gestion du comptable du Service de Gestion Comptable de GUERET, identique au Compte Administratif de l'exercice 2022, est adopté à l'unanimité.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-014 : Vote du Compte Administratif 2022 et Affectation du Résultat - Budget Annexe Assainissement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le Compte Administratif 2022, lequel se résume ainsi :

**Excédent de fonctionnement 33.340,80 €**

**Déficit d'investissement : 723,33 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**723,33 € en investissement**

**32.617,47 € en fonctionnement**

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-015 : Vote du Budget de l'exercice 2023 - Budget Annexe**

### **Assainissement**

Résumé comme suit :

<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Exploitation</b>	<b>53.006,47 €</b>	<b>53.006,47 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>15.296,33 €</b>	<b>15.296,33 €</b>

Et adopté à l'unanimité.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-016 : Approbation du Compte de Gestion 2022 - Budget Principal**

Le compte de gestion du Comptable du Service de Gestion Comptable de GUERET, identique au Compte Administratif pour l'exercice 2022, est adopté à l'unanimité.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-017 : Vote du Compte Administratif 2022 et Affectation du résultat - Budget Principal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le Compte Administratif 2022, lequel se résume ainsi :

**Excédent de fonctionnement : 535.310,26 €**

**Déficit d'investissement : 69.955,89 €**

**Restes à Réaliser repris en dépenses d'investissement : 342.320,00 €**

**Restes à Réaliser repris en recettes d'investissement : 2.097,00 €**

Affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

**410.178,89 € en investissement**

**125.131,37 € en fonctionnement**

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-018 : Fongibilité des crédits**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, délègue à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 %.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-019 : Demandes de subventions diverses**

Le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer de subvention aux organismes suivants : La Banque Alimentaire de la Creuse, les conciliateurs de Justice du Limousin, le Souvenir Français.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-020 : Vote des taux d'imposition 2023**

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de fixer comme suit les taux d'imposition au titre de l'année 2023, identique à ceux de 2022, à savoir :

<b>Taxes</b>	<b>Taux</b>
Taxe Foncière (bâti)	33,49 %
Taxe Foncière (non bâti)	41,55%

Et de fixer à 11,49 % le taux de la taxe d'habitation applicable aux résidences secondaires (taux inchangé aux années précédentes).

15 VOTANTS - 14 POUR - 0 CONTRE - 1 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-021 : Vote du budget de l'exercice 2023 - Budget Principal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le budget pour l'exercice 2023, qui se résume comme suit :

<b>SECTION</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	536.802,37 €	536.802,37 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	937.773,89€	937.773,89 €

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-022 : Tarif de location du chapiteau de 5 x 8m**

Le Conseil Municipal, décide de donner un avis favorable à la location de la structure de 5 m x 8 m en cas de demande, de fixer le prix de la location à 100,00 € avec une caution de 1.000,00 €.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-023 : Demande d'achat des parcelles sises "Les Caureix" par M. DINDAULT Aurélien**

Le Conseil Municipal, décide de donner un avis favorable à la cession des parcelles cadastrées section A, n° 112, 113, 664, 667 et 682 sises "Les Caureix", d'une superficie totale 15050 m2 en faveur de Monsieur DINDAULT Aurélien, pour la somme de 1.300,00 €.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-024 : Remboursement de Fuel Domestique à un locataire**

Le Conseil Municipal, considérant le départ précipité d'un locataire en EHPAD et la cuve de fuel remplie au 2/3, décide de rembourser 500 litres de fuel domestique au prix unitaire de 1,52 €, soit la somme de 760,00 €.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-025 : Convention d'adhésion au service de médecine agréée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Creuse**

Le Conseil Municipal considérant l'intérêt que représente l'adhésion à cette mission, décide d'autoriser le Maire à signer la convention avec le centre de gestion portant adhésion au service de médecin agréée.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2023-026 : Motion relative aux fermetures de classes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité soutient la motion relative aux fermetures de classes en Creuse présentée par l'association des Maires et Adjointes de la Creuse.

15 VOTANTS - 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION



**Syndicat Intercommunal  
D'Alimentation en Eau Potable  
Des Moutiers**

\*\*\*\*\*  
2, Place de la Mairie  
23220 MOUTIER-MALCARD  
\*\*\*\*\*  
Téléphone : 05.55.80.60.44  
e-mail : siaep.des.moutiers@orange.fr



Chers abonnés

Le climat et l'eau sont des enjeux majeurs des prochaines décennies.

Depuis 1976, le SIAEP des Moutiers vous a distribué de l'eau potable en toutes circonstances. Le changement climatique commence à bouleverser la donne sur notre réseau mais aussi sur l'ensemble des ressources en eau potable de la Creuse.

Pour cela, les pouvoirs publics ont pris des mesures pour tenter d'anticiper d'éventuels désagréments sur la production et la qualité. Le SIAEP n'est pas resté les bras croisés : il a déjà réalisé des investissements importants depuis plusieurs années.

Pour protéger la ressource en eau, il faut impérativement faire la chasse aux fuites. Pour cela nous avons refait le château d'eau des Ribeyrolles, mis en place des compteurs de section, une relève automatique pour une gestion plus fine chez chaque abonné, refait 2,5 kms de canalisation et nous venons de terminer la réfection des réservoirs d'eau. Les résultats sont là puisque notre rendement est de 94%.

Tous ces investissements ont été effectués avec un tarif modeste de 99€ l'abonnement, 1€ le m<sup>3</sup> jusqu'à 200m<sup>3</sup> et 1,05€ le m<sup>3</sup> au-delà de 200m<sup>3</sup>. C'est l'état actuel du SIAEP.

Maintenant que notre réseau a un bon niveau de rendement et que notre objectif de lutter contre les fuites a été atteint, il faut continuer à changer certains tronçons du réseau, il faut penser à s'interconnecter avec d'autres UGE\* pour sécuriser l'ensemble des ressources et par solidarité. L'ARS\* et l'agence de l'eau Loire/Bretagne nous incitent « fortement » à neutraliser notre eau dont le PH\* est de 6,4 pour le ramener autour de 7. Ces investissements doivent être faits dans un avenir proche. Même si ces travaux sont subventionnés, en partie, ils demandent au SIAEP un autofinancement très important.

C'est pour tout cela, et pour anticiper le futur, que nous relevons notre tarif de l'eau en 2024 avec un abonnement qui passera à 105€, un prix du m<sup>3</sup> à 1,15€ jusqu'à 200m<sup>3</sup> et 1,20€ au-delà de 200m<sup>3</sup>.

Le futur, c'est aussi le transfert de la compétence « eau » à la communauté de communes « Portes de la Creuse en Marche » au plus tard en janvier 2026. Ce transfert est une obligation de la loi NOTRe.

Pour cela, la CCPCM a anticipé avec l'aide d'un bureau d'étude. Nous vous tiendrons informés lorsque les modalités seront arrêtées par les élus.

Ce n'est jamais facile d'annoncer des hausses, mais le contexte ne nous permet plus de maintenir des tarifs bas, et c'est aussi le travail de vos élus d'anticiper.

Veillez croire en mes services les plus dévoués

Pierre Guyot

Le président



\* UGE : Unité de Gestion de l'Eau

\* ARS : Agence Régionale de Santé

\* PH : Potentiel d'hydrogène = unité de mesure d'acidité, sur une échelle allant de 1 à 14  
(1 à 6 : acide ; 7 à 14 : basique)



### Déménagement du secrétariat de mairie

En raison des travaux de création d'un réseau de chaleur par géothermie et, durant les travaux à la mairie, le secrétariat de mairie sera délocalisé à la salle des réunions.

Le déménagement étant prévu les 12 & 13 juin, et, en raison de formations, la semaine du 12 au 16 juin 2023, le secrétariat sera ouvert uniquement les mercredi 14 juin et vendredi 16 juin de 13 h à 17 h.

La mairie sera également fermée les mardi 27 juin, jeudi 29 juin et vendredi 30 juin le matin.

L'accès au secrétariat se fera par la place de la mairie.

Merci de votre compréhension.



## *Comité des Fêtes*

Nous voici lancé pour la saison estivale, les montages de chapiteaux ont débutés et les manifestations s'organisent. Pour le Comité des Fêtes, nous sommes en pleins préparatifs du 14 juillet. Nous pouvons déjà vous annoncer les grandes lignes mais sans divulguer quelques surprises.

Comme tous les ans nous débiterons par le défilé de chars fleuris accompagné « Des Diablotins Sévérois » et du groupe « os lusitanos » de Limoges. Vous les retrouverez ensuite sur podium. Nous poursuivrons la soirée avec le traditionnel méchoui animé par la banda puis la prestation de la chanteuse Mélanie D'Iss. Nous clôturerons, comme tous les ans, par le feu d'artifice offert par la municipalité et le bal gratuit animé par le DJ Sono Fête 36. Venez nombreux !!!

Après cette journée difficile, nous avons décidé de nous dépayser. Le 19 août, nous organisons un voyage au Puy du Fou. Départ de Moutier vers 4h30, journée libre sur le parc avec déjeuner compris sous forme de tickets repas. Le soir, nous nous retrouverons dans un restaurant du parc pour un dîner animé puis place à la cinéscénie et retour vers Moutier. Certes, une journée fatigante, que nous aurions pu étaler sur 2 jours, mais nous avons souhaité qu'elle soit financièrement abordable pour un maximum de monde. Il reste des places disponibles si vous êtes intéressés, contactez-nous sans tarder. Les tarifs sont de 110€ par personne pour les bénévoles (et leurs conjoints) et 151€ pour les personnes extérieures à l'association

Un autre grand moment à vous signaler, c'est notre brocante du dimanche 17 septembre. Elle se déroulera toute la journée (de 7h à 18h) avec restauration possible le midi. Ouverte à tous, professionnels et particuliers : 1€ le mètre linéaire pour les exposants. En espérant bien sûr le soleil qui est la clé de la réussite.

Nous finirons l'année avec le concours de belote, le vendredi 10 novembre à 20h30.

Voilà le programme à venir pour notre association. Comme à chaque fois, nous remercions la municipalité qui nous soutient et tous les bénévoles qui répondent présents. D'ailleurs, guettez vos messageries de téléphone car je ne vais pas tarder à vous contacter !!!

Nous souhaitons terminer ce texte par un au revoir. Comme vous le savez certainement, notre ami Jacques nous a quitté bien trop tôt et bien trop vite. C'est avec tout notre cœur que nous présentons une nouvelle fois nos sincères condoléances à sa famille. Les préparations de fêtes n'auront plus la même saveur sans lui. Toujours présent, avec son air bourru, il aimait cette convivialité et nous aimions sa présence. Les défilés de 14 juillet sur son tracteur, les tours de buvette, les chapiteaux, les lendemains aussi il était là (et de bonne heure). Pour tout ça nous te remercions Jacques et nous garderons de toi le souvenir d'un homme dévoué.

Maryline et Michel



## Creuse Avenir 2005

La seconde phase de championnat de 3ème division de district est achevée. Notre équipe reste en 3ème division et termine 4ème de sa poule avec 4 victoires et 6 défaites.

Pour la saison prochaine, espérons quelques renforts pour peut-être envisager la montée en 2ème division et aligner une seconde équipe.

Notre tournoi de sixte à Moutier-Malcard le jeudi de l'Ascension a connu un bon succès avec 14 équipes engagées.

Merci à tous les joueurs, dirigeants et sympathisants pour cette saison 2022/2023.

Rendez-vous à Genouillac pour l'assemblée générale prochaine.

Pour terminer, une pensée pour nos amis Jacques Foulatier, qui nous a quitté trop prématurément, ainsi que pour Pierre Floquet.

Le Co-président de Creuse Avenir 2005  
Alain DALLOT

---

*CLUB DE GYM*

# LES MOUNOUS

*GYM & ZUMBA*

Nouvelle saison, nouvelle manifestation.

En effet, cette année nous avons décidé de faire un loto de la Saint Valentin. Et ce fût une réussite totale. Salle comble et commerçants généreux, nous ne pouvions pas rêver mieux.

Une superbe après-midi grâce à vous tous, qui nous permet de vous dire avec certitude à l'année prochaine pour le deuxième volet.

Nous remercions, bien évidemment, tous les bénévoles pour toute la préparation, l'organisation et leur bonne humeur ! C'est aussi grâce à vous que cette journée s'est très bien passée.

### **A noter dans vos agendas !**

Notre randonnée annuelle aura lieu le dimanche 8 octobre 2023. Préparez vos chaussures et vos vélos, nous revenons avec nos 3 circuits pédestres et nos 4 circuits VTT. Vos efforts seront récompensés avec un vin d'honneur offert par le Club de Gym.

Pour la prochaine saison, nous maintenons les cours de Gym les lundis de 18h00 à 19h00 et les cours de Zumba les jeudis du 18h15 à 19h15. Nous espérons vous voir nombreux et nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.



Le Bureau



## ASSOCIATION DES COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE, COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC, TOE, ET VEUVES DE LA CREUSE

Siège : Maison du Combattant – 2, rue des Marronniers – 23000 GUÉRET  
Tél. 05 55 52 62 39

F.N.P.G. reconnue d'utilité publique par décret du 1<sup>er</sup> avril 1948

Section Marche Avenir  
58 Grand Rue – 23220 Mortroux

La section Marche Avenir des Anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, TOE et Veuves regroupe depuis l'été 2022 les adhérents des communes de Linard-Malval, Mortroux, Moutier-Malcard et Nouziers.

Elle comprend :

- 15 anciens combattants ;
- 13 veuves ;
- 22 sympathisants, dont les maires des 4 communes.

Les anciens combattants avançant en âge, la section est gérée par une présidente, un trésorier et une secrétaire, tous sympathisants, comme la majorité des 11 porte-drapeau. Hélas, la section perd beaucoup trop d'anciens combattants et de veuves.

Chaque commune organise une cérémonie le 8 mai et le 11 novembre.

Le 5 décembre est célébré à Moutier-Malcard et le 19 mars à Nouziers.

3 adhérents représentaient la section au congrès du 22 avril à Saint-Fiel.

Pour la première fois depuis le regroupement, un repas a réuni une trentaine d'adhérents autour d'un repas au restaurant après la commémoration du 8 mai. Ce fut l'occasion de se retrouver pour beaucoup et de faire mieux connaissance pour les autres.

Chacun se félicite d'avoir réussi cette fusion qui permet de maintenir les actions commémoratives dans chaque commune sans avoir à supporter les contingences de gestion administrative.

Maryse Bouzet, présidente de la section





## CLUB DE L'ESPERANCE

Bonjour à tous,

Comme vous le savez nous avons interrompu nos amicales réunions, tous les passionnés de belote ont trouvé abri chez Martine et Dédé.

Nous reprendrons les activités du club le 14 septembre.

Nous vous rappelons que tout le monde peut adhérer au club des aînés et que nos réunions se tiennent tous les 3ème jeudi de chaque mois à partir de 14h à la salle des réunions de Moutier-Malcard à côté de la Mairie. En cas d'indisponibilité de la salle, ce sera sous le chapiteau au parc municipal.

Bon été à vous toutes et tous, plein de belles récoltes, d'heureuses visites ou de voyages pour les plus aventureux.

Bien amicalement à toutes et tous.

Le bureau



C'est avec une grande joie que nous avons retrouvé tous nos amis bénévoles le samedi 12 mai lors de notre réunion pour l'organisation des 6 heures solex et mobs de Moutier-Malcard qui aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023**.

Nous tenons à vous rappeler, et notamment les résidents du bourg (lesquels nous remercions de leur complaisance pour cette journée particulière) que la fermeture des voies de circulation sera effective de 9H à 20H.

Le départ sera donné à 13h pour 6h de course. Comme d'habitude vous trouverez une buvette et un stand restauration sur place toute la journée.

Nous espérons vous voir nombreux encourager nos pilotes et passer une agréable journée au son des moteurs de petites cylindrées.

Le bureau

## L'amicale laïque

L'amicale laïque organise son traditionnel fondu frites samedi 17 juin. Venez nombreux vous régaler et danser sur les meilleures musiques de notre DJ.



Nous vous retrouverons également le samedi 5 août pour notre concours de pétanque, inscriptions à 13h30, et jet du but à 14h.

A très bientôt.

Le bureau



# Les Flots de Doulon

[secretariatflotsdedoulon@gmail.com](mailto:secretariatflotsdedoulon@gmail.com)



Retour sur le concours Equifun organisé le dimanche 15 mai, le soleil et la chaleur n'étaient pas vraiment au rendez-vous pour accueillir les 58 engagés de tout âge ; qu'importe le temps, cela ne les a pas empêchés de s'amuser sur le parcours.

4 centres équestre sont venus challenger l'Equiclub de Doulon, le concours était réparti sur six épreuves : A2, A1, benjamin, minime et 2 épreuves club.

Nos cavalières/cavaliers ont réussi à monter sur les marches de 5 podiums 🏆 🏆 et ont remporté 3 de ces épreuves 🏆 !

🏆 🏆 🏆 Bravo à toutes et à tous 🏆 🏆 🏆

Le prochain Equifun à l'Equiclub de Doulon se déroulera le 11 juin prochain 🎉

Les cavaliers qualifiés pour le championnat de France d'équifun vous donnent rendez-vous du 22 au 29 juillet au siège de la fédération à Lamotte Beuvron.



*Retour sur les différents podiums en images du*



# Calendrier des manifestations 2023

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
11 juin	Equifun	Flôts de Doulon
17 juin	Fête de Saint Jean	Amicale Laïque
1er juillet	6 heures solex	Cyclo Racing Team 23
14 juillet	Fête Nationale	Comité des Fêtes
5 août	Concours de Pétanque	Amicale Laïque
27 août	Equifun	Flôts de Doulon
17 septembre	Brocante	Comité des Fêtes
8 octobre	Randonnée	Les Mounous Gym
10 novembre	Concours de belote	Comité des Fêtes



## *À vos fourneaux*

### TABOULE DE CHOU-FLEUR

Ingrédients pour 4 personnes :

1/2 chou-fleur

1/2 concombre

1 citron

8 c. à s. d'huile d'olive

2 tomates

1 échalote

1/2 poivron jaune pour l'harmonie des couleurs

sel, poivre

Nettoyer et couper tous les légumes, les mettre dans un saladier.

Le chou-fleur doit être râpé.

Ajouter le jus de citron.

Mélangez et réservez.

Se mange frais.






PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

**INFORMATION**  
*Collectes de sang aux alentours  
de Moutier-Malcard*

#### **BONNAT**

25 juillet de 15h00 à 19h00

#### **AIGURANDE**

28 juin de 16h00 à 19h30

#### **BOUSSAC**

2 août de 15h00 à 19h00

#### **SAINTE SEVERE**

5 juillet de 15h00 à 19h00

*Sous réserve de modification*

*Pour prendre rendez-vous ou obtenir plus de renseignements consulter le site :*

*<https://dondesang.efs.sante.fr>*

**MOUTIER-MALCARD** ■ Pour offrir un parcours adapté à chaque enfant

# Vers une école plus inclusive

Une équipe pluridisciplinaire est appelée à intervenir à l'école de Moutier-Malcard afin de déceler au plus tôt les problèmes que peuvent rencontrer les enfants

Près de quatre années ont été nécessaires pour voir aboutir un projet innovant qui s'est conclu dernièrement dans les locaux du groupe scolaire Marcel-Richard de Moutier-Malcard par la signature d'une convention de partenariat entre l'association des Pupilles de l'enseignement public de la Creuse (PEP 23) dirigée par Anna Ghitalla et représentée par son président Claude Bléron, et la Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche (CCPCM) présidée par Guy Marsaleix.

### Observer et apporter des solutions

L'école de Moutier-Malcard est en effet la seule du territoire à relever de la compétence de l'intercommunalité, ce qui explique son choix de servir de lieu d'expérimentation en faveur de l'inclusion de tous les enfants.

Pierre Guyot, vice-prési-



**CONVENTION.** Marie-Pierre Pichon, Anna Ghitalla, Marie-Laure Vial, les enseignantes Nadine Chicaud, Aline Lemaire et Aurore Gazonnaud ainsi que Pierre Guyot derrière les présidents signataires, Claude Bléron et Guy Marsaleix.

dent de la CCPCM en charge de la jeunesse et ayant travaillé de son côté avec les PEP 36, a rappelé les différentes étapes ayant conduit à cette convention.

En discutant avec l'équipe enseignante (\*), est apparue la nécessité de déceler le plus tôt possible les problèmes, parfois même légers, que peuvent rencontrer les enfants : latéralisation, langage, voire posture car « quand le corps n'est pas à son aise, l'esprit ne peut être pleinement mobilisé », comme l'a souligné Marie-Laure Vial, appelée à intervenir

en tant que psychomotricienne, aux côtés de Marianne Voisin, orthophoniste et Christelle Glaudeix, éducatrice de jeunes enfants. Leur travail va consister à observer dans un premier temps puis apporter des solutions aux enseignantes, qui se trouvent parfois bien démunies face à certaines problématiques.

Pour Marie-Pierre Pichon, directrice médicale au CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique), « c'est un projet qui fait sens, qui concerne tous les enfants, permet de sortir de la stigmatisation et

d'offrir à chacun d'eux le parcours qui lui convient ».

De son côté, la Com-com a procédé à quelques aménagements et achats de fournitures, et ses représentants de conclure : « Nous tous ici présents, avons été persévérants pour trouver des biais lorsqu'il y avait des embûches, et cette patience est aujourd'hui récompensée ! ».

(\* L'équipe enseignante est actuellement composée de Nadine Chicaud (directrice) en charge des élèves de maternelle ; Aline Lemaire, des CP et CE1 et Aurore Gazonnaud, des CE2, CM1 et CM2.

## MOUTIER-MALCARD

### Saint Eutrope prêt pour une nouvelle célébration

La messe de la saint Eutrope sera célébrée ce dimanche 30 avril à 10 heures. « L'église, c'est le cœur de notre commune, le lieu qui, au fil du temps, voit les gens se rassembler aussi bien dans la joie que dans la tristesse », résume, sans préjuger des croyances de ses concitoyens, Pierre Guyot, le maire de Moutier-Malcard. La municipalité porte donc une attention particulière à cet édifice.

C'est ainsi que, voici quelque temps, une petite équipe rassemblant élus et bénévoles a entrepris de consacrer du temps à un grand nettoyage suivi de l'installation de bancs dont plusieurs refaits à l'identique (et sur mesure) par le menuisier local et taillés dans des arbres offerts par des conseillers municipaux.

Les statues qu'abrite l'église font elles aussi l'objet d'une surveillance attentive de la part des élus et des professionnels en charge de la conservation du patrimoine. Ces dernières années ont vu celle de Sainte-Barbe par-

tir pour subir une restauration minutieuse du côté de Grenoble (où Pierre Guyot lui a rendu visite cet été), tandis que, moins ancienne, celle de Saint Eutrope vient récemment de réintégrer sa place après avoir bénéficié de soins de remise en état et conservation dans l'atelier de Laure de Guiran, restauratrice à Montlouis-sur-Loire. Ceux-ci ayant été validés par Geraldine Thévenot, conservatrice des antiquités et objets d'art du département de la Creuse, la statue a été remise sur son socle, désormais équipé d'un système de sécurité discret mais performant, par ceux qui se chargent de la promener lors des processions.

Pour le coût des différentes opérations appliquées à la statue de bois polychrome et dorure du XVIIIe siècle, chiffré à 4.195 €, la commune a bénéficié de subventions de la part du ministère de la Culture, à hauteur de 40 %, soit 1.678 €, ainsi que du Conseil départemental pour 10 % soit 419 €. ■



**DE RETOUR.** Après remise en état par Laure de Guiran (2e à droite) et validation par G. Thévenot (à gauche), la statue a repris sa place en l'église.

ÉNERGIE ■ L'Ademe donne des moyens au département pour continuer sur la voie de la transition énergétique

# 4,2 millions pour mieux chauffer la Creuse

**Avec le "Contrat de chaleur renouvelable", signé hier entre l'Ademe et le Département, l'État promet plus de 4 millions d'euros pour financer 36 projets creusois de rénovation thermique.**

Floris Bressy  
floris.bressy@entrefrance.com

**O**bjectif de transition, inflation inédite... Le sujet de l'énergie est brûlant et invite plus que jamais à la recherche de solutions. Parmi celles-ci : la modernisation des systèmes de chauffages (et l'isolation qui va avec). Tel était le thème qui a réuni beaucoup de porteurs de projets hier à Bénévnt pour la signature d'un Contrat de chaleur renouvelable territorial (1).

## Grouper les petits projets pour décrocher l'aide

Ce dispositif signé entre l'Ademe Nouvelle-Aquitaine (2) et le Département prévoit une enveloppe de 4,2 millions d'euros à ventiler sur 36 projets creusois dans les trois années à venir. L'objectif global est de produire 7.243 Megawatt/heure d'énergie renouvelable à usage thermique ; avec un "mix" qui intègre au moins 20 % d'énergie autre que celle provenant de la biomasse – une source plus en avance que les autres : réseau de chaleur, solaire thermique, géothermie (*lire par ailleurs*).

« Le Contrat de chaleur est un levier énorme pour décarboner le territoire, explique Émilie Rabeteau, chargée de mission à



**MOUTIER-MALCARD.** La semaine dernière, trois forages à plus de 100 m de profondeur ont été faits dans le cadre du projet global de rénovation thermique des bâtiments de la commune. PHOTO MAIRIE DE MOUTIER-MALCARD

l'Ademe Nouvelle-Aquitaine. Il s'adresse aux collectivités locales mais aussi aux privés comme les associations ou les PME. Nous l'avons pensé pour grouper dans un contrat global, sur un périmètre donné, des projets qui étaient trop petits pour être éligibles individuellement au Fonds chaleur lancé en 2016. La quasi-totalité de la Nouvelle-Aquitaine est maintenant couverte par de tels contrats, ce qui signifie aussi que la Creuse accède aux mêmes aides que les Landes par exemple. » Sur le terrain, ce sont les interlocuteurs habituels en la matière qui sont et seront chargés de suivre les projets : le SDEC (3) pour

ceux qui émanent de collectivités, le CREC (4) pour les projets privés. « Ils sont fléchés, certains sont en gestation tandis que d'autres ont déjà commencé. Mais certains pourraient être stoppés et d'autres apparaître. Sachant que le contrat est renouvelable au terme des trois ans. Nous espérons donc qu'il y ait un effet boule de neige », résume en substance Nicolas Peinturier, responsable du service énergie au SDEC 23. Il fait aussi le compte : sur les 36 projets, 22 sont à base de biomasse, 10 portent sur la géothermie, 2 sur le solaire thermique, 2 autres sur un raccordement en réseau de cha-

leur...

Bénévnt, qui accueillait la signature du Contrat, est un exemple récent de conversion aux renouvelables (*La Montagne*, 4 novembre 2022). Moutier-Malcard en est un autre, avec des travaux en cours actuellement : le forage pour aller chercher la géothermie avait lieu la semaine dernière. Pierre Guyot, maire de la commune, est venu témoigner du projet avec une vidéo de cette opération où l'on voit jaillir un vrai petit geysier...

## Un mini-réseau de chaleur avec géothermie

« Nous avons une mairie qui était chauffée au gaz, une salle polyvalente à l'électricité, un local commercial et deux appartements au fioul... C'est dans notre projet de mandat de revoir tout cela. Après l'audit du Sdec, notre choix se porte sur un mini-réseau de chaleur à base de géothermie. Mais le projet global coûte 600.000 euros HT. Lourd pour une petite commune comme la nôtre. Nous allons notamment le financer avec 50 % de dotation État-Région (DETR). Et le Contrat de chaleur devrait nous apporter autour de 50.000 euros. » ■

(1) Il porte sur l'ensemble du département sauf les deux intercommunalités à l'Est de la Creuse.

(2) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : le bras armé de l'État pour plusieurs politiques écologiques.

(3) Syndicat départemental des énergies de la Creuse : établissement public propriétaire des réseaux basse et moyenne tension en Creuse et qui propose conseil et ingénierie pour la transition.

(4) Centre régional des énergies renouvelables, qui assure la mission d'espace info énergie auprès des particuliers et des entreprises du bâtiment.

## → LA GÉOTHERMIE



**JÉRÔME BARRIÈRE**  
Hydrogéologue au BRGM

### Potentiel

La géothermie consiste à récupérer la chaleur naturelle du sol, ou de l'eau du sol, pour l'injecter dans nos systèmes de chauffage. En ce sens, elle est présente partout sur le globe. Le sous-sol de la région est propice car le granit est un très bon conducteur. Même si tous les types d'installation n'y sont pas possibles puisqu'il n'y a pas de nappes phréatiques.

### Types

On distingue géothermie profonde et de surface. Et systèmes de boucles ouvertes (lorsqu'on puise dans la nappe d'eau et la réinjecte) et boucles fermées (lorsqu'on fait descendre puis remonter de l'eau qui se réchauffe au passage, comme dans un radiateur géant).

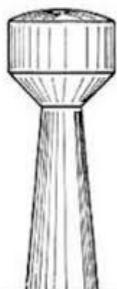
### Freins

Dans une région boisée et massivement tournée vers la biomasse, la géothermie souffre d'un déficit de notoriété car elle ne se voit pas dans le paysage et nécessite des travaux conséquents. Elle est toutefois de plus en plus rentable, et lorsqu'on résonne sur le moyen terme : avant la flambée de l'énergie, on estimait qu'il fallait une dizaine d'années pour amortir un projet. C'est maintenant moins.



## Saint-Eutrope

C'est le 30 avril dernier que notre statue a fait sa première sortie depuis sa restauration.



Le SIAEP\* des Moutiers, vous propose pour la journée du patrimoine le samedi 16 septembre 2023, de vous faire une visite guidée de son réseau d'eau. Cette visite dure 1h30 environ. Vous pourrez avoir toutes les explications sur le fonctionnement, et la distribution de l'eau potable de la source à votre robinet. Rendez-vous devant le siège du SIAEP à la mairie de Moutier-Malcard à 10h.

La visite étant limitée à 12 personnes, vous êtes priés de vous inscrire au 05.55.80.60.44 ou [siaep.des.moutiers@orange.fr](mailto:siaep.des.moutiers@orange.fr)

\*Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

## LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE MOUTIER-MALCARD\*

Agriculture biologique: vente de plants et de légumes	→	LIMERY Olivier Jardin des «Guérets» ☎ 06.84.08.96.06
Conseillère en nutrition et soins naturels pour chiens, chats & équidés	→	DUBOUE Laetitia « La Ville» ☎ 06.17.18.36.08 / nutripattes.onaturel@gmail.com
Alimentation générale - Dépôt de pain -Souvenirs - Bazar	→	S.A.R.L. DEPECHE « 6, Place du Commerce » 05.55.80.50.05
La Ferme des Erables - Production et vente de fromages de chèvres	→	BILLEGAS Patricia « 1, La Mazerolle » ☎ 06.59.82.33.83 lafermedeserables@gmail.com
Atelier Plume (décoration personnalisée peinte à la main sur carrelage)	→	GASNIER Marie-Christine « 1, Pradon le Vieux » ☎ 05.55.62.87.40
Cadeaux personnalisés sur cadres 3D et porte-clés pour anniversaires - mariages - naissances...		SOUVENIR DE TOUJOURS - BLACKMORE Corina "16 Le Montaureux" ☎ 06.46.24.39.19
Bar - Restaurant - Plats à emporter - Tabac - Journaux - Relais Poste - Française des Jeux - pâtisserie (période estivale) - Paiement de proximité	→	MERCIER Fabrice « 18, Place des Tilleuls » ☎ 05.55.80.65.78
Chambres et tables d'hôtes	→	DE HOOG Ron & Corrie « 3, Route du Geay » ☎ 05.55.80.66.08
Coiffure à domicile	→	FOULATIER Martine « 17, Rue des Écoles » ☎ 05.55.80.50.21
Couturière	→	LABRUNE Lydie « 72, Les Caureix » ☎ 05.55.80.67.31
Électricité - Chauffage - Plomberie -Sanitaire	→	JOACHIM Patrick « 15, Rue des Écoles » ☎ 05.55.80.62.18
Fleurs sauvages	→	GIRARDEAU Jacques « 6, Laboutant » ☎ 05.55.80.60.24
Gîte rural	→	DE HOOG Ron & Corrie « 3, Route du Geay » ☎ 05.55.80.66.08 MOULIN DES FORGES ☎ 06.63.69.27.25 moulinesforges@outlook.com
Sculpteur ébéniste	→	TERRET Stéphane « 3Bis, Le Bois Lamy » ☎ 06.07.16.14.65
Electricité Générale Installation/Dépannage/Rénovation/Entretien	→	Ets DIDIER Pierre « 1, route de Bonnat » ☎ 05.55.41.52.18 - 07.71.85.01.99 etsdidierpierre@gmail.com
Pose menuiserie, toiture, isolation naturelle, carrelage, ravalement, plâtrerie, clôture, enduit mince à chaud etc...	→	NATUREL RENOV 23 GIBERT Gérard - « 4 La Roche » ☎ 06.68.36.14.63 - gibert1340@orange.fr
Plomberie, chauffage, ramonage, électricité, Dépannage/Pompe à chaleur/Climatisation/ Agréé RGE / Qualit Bois Air	→	ELV SERVICES LANG Eric - « 12 Montgeorges » ☎ 05.55.80.89.75 ou 06.64.30.23.38
Petit bricolage, nettoyage, repassage	→	FOX Chellie - « 9 Vichez » ☎ 05.55.41.67.88 ou 07.88.07.21.37
Vente en ligne de cométique, maquillage & parfums - Ateliers ongles et maquillage	→	LCO BEAUTY Marina ZAPERA E.I. Tél; : 07.49.91.30.37 - www.lcobeauty.fr

*\* Cette liste est établie d'après les informations transmises en Mairie. Si vous êtes artisans ou commerçants absents de la liste, merci de vous faire connaître en Mairie afin de procéder à la mise à jour.*



# 6H SOLEX/MOB ENDURANCE

SAMEDI 01 JUILLET 2023  
À MOUTIER-MALCARD (23)

Essai 10h30  
Départ 13h00

Entrée gratuite  
Restauration et buvette  
Concert gratuit en soirée



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

MOUTIER MALCARD

SAMEDI 17 JUIN

20 H au parc municipal

Fête de la ST JEAN

Menu

- Kir
- Assiette de crudité  
ou charcuterie **12€**
- Fondu frites  
ou saucisses ou merguez
- Fruits



Soirée animée par DJ SONO FETE 36

IPNS



MAIRIE de MOUTIER-MALCARD  
23220 MOUTIER-MALCARD